

INFORMATION À LA POPULATION

Objet : Point de situation – Incendie de forêt dans les communes limitrophes et consignes de sécurité

Chères Portifontaines, chers Portifontains,

Depuis plusieurs heures, un important incendie touche le massif forestier de Fontainebleau et mobilise d'importants moyens de secours dans les communes limitrophes de Fontaine-le-Port.

La municipalité est en lien permanent avec la Préfecture de Seine-et-Marne, le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS 77), les forces de sécurité et les communes voisines afin de suivre l'évolution de la situation en temps réel.

À ce stade, **aucune évacuation n'est ordonnée pour Fontaine-le-Port.**

Toutefois, la plus grande vigilance est demandée à chacun.

Consignes de sécurité

Conformément aux informations communiquées par la Préfecture de Seine-et-Marne :

- Des avions bombardiers d'eau effectuent des écopages sur la Seine entre **La Rochette et Chartrettes**.
- **Toute activité sur la Seine dans ce secteur est interdite.**
- **L'accès aux berges concernées est interdit** afin de garantir la sécurité de tous et de permettre les opérations aériennes.

Par ailleurs, nous vous demandons de :

- Rester informés en suivant les communications officielles de la Préfecture et de la mairie
- Ne pas vous rendre à proximité de la zone de l'incendie ni sur les secteurs d'intervention des secours
- Respecter les interdictions d'accès et les déviations mises en place
- Ne pas allumer de feu (barbecue, brûlage de végétaux, feu de camp) et éviter toute activité pouvant provoquer des étincelles
- Garder votre téléphone chargé et préparer, par précaution, vos papiers d'identité, vos médicaments et les effets indispensables
- Porter une attention particulière aux personnes âgées, isolées ou vulnérables.

En cas d'évolution de la situation, vous serez immédiatement informés par les moyens d'alerte officiels, notamment **FR-Alert**, les services de secours et les communications de la mairie.

Je tiens à saluer le professionnalisme et l'engagement des sapeurs-pompiers, des forces de sécurité, des services de l'État et de tous les personnels mobilisés pour lutter contre cet incendie.

Contacts utiles

Mairie de Fontaine-le-Port

☎ 01 64 38 30 52

Le Maire

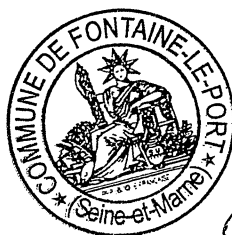
☎ 06 32 08 68 89

En cas d'urgence, composez le **18** ou le **112**.

Je vous remercie pour votre calme, votre vigilance et votre esprit de responsabilité.

Commune de Fontaine-le-Port

le 13 juillet 2022



[Signature]